

## Programme d'éducation intermédiaire

### Politique d'évaluation

Adopté : 6 mai 2019

Révision : \_\_\_\_\_

---

#### Philosophie

---

Notre philosophie en évaluation est intégrée à notre mission, qui déclare que l'école secondaire publique L'Héritage (L'Héritage) est un milieu d'apprentissage authentique :

- où la réussite est possible pour tous et permet le développement de son plein potentiel;
- où l'on guide l'apprenant vers le dépassement de soi tout en l'outillant pour relever les défis d'une société en évolution; et,
- où chacun y trouve sa place pour vivre sa passion et s'ouvrir sur le monde.

L'Héritage offre le programme d'éducation intermédiaire (PÉI) du Baccalauréat International (IB) de façon inclusive et le programme du diplôme (DP) de l'IB aux élèves qui le désirent, tout en soutenant les programmes-cadres du ministère de l'Éducation de l'Ontario (EDU).

Le personnel enseignant de L'Héritage fonde son évaluation à la fois sur les critères du PÉI ainsi que la politique *Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario (2010)*. La planification sous forme de plans d'unité crée les conditions et des situations d'apprentissage qui favorisent le développement du plein potentiel de tous les élèves. Ainsi, tout en maintenant des attentes élevées, il utilise des stratégies d'évaluation variées et adaptées aux besoins de chaque élève afin de le soutenir dans ses apprentissages et le développement de ses compétences. Les pratiques en évaluation et la communication du rendement doivent être justes, transparentes et équitables.

---

#### Objectifs de l'évaluation

---

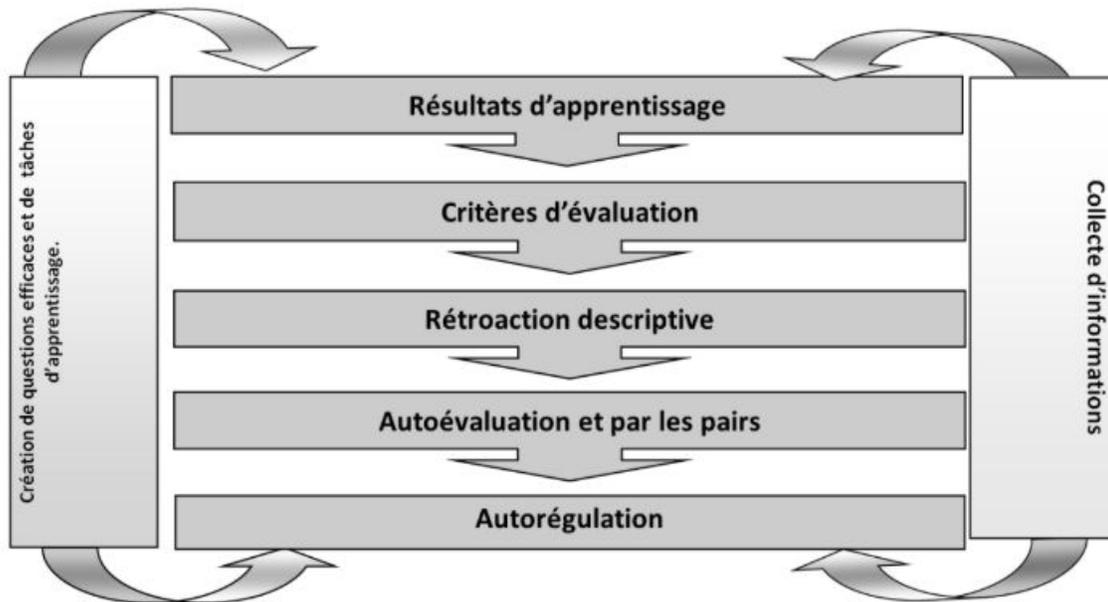
Le but premier de l'évaluation est d'améliorer l'apprentissage de l'élève, en lui offrant de nombreuses occasions et moyens de développer son plein potentiel et la possibilité d'atteindre les plus hauts niveaux de rendement. À L'Héritage, l'élève est au cœur de son apprentissage et les rétroactions variées lui permettent de :

- développer son sentiment d'efficacité personnel au service de son apprentissage;

## Politique d'évaluation

- réfléchir sur ses connaissances et ses compétences en tant qu'apprentissage;
- se préparer pour l'évaluation de ses apprentissages.

En jouant un rôle actif dans le processus d'évaluation, l'élève devient un apprenant à vie autonome autoréglant ses stratégies et ses approches à l'apprentissage (AA) selon le contexte. Le schéma ci-dessous représente le processus valorisé à L'Héritage.



Source : *Guide de préparation pour la communication du rendement au palier secondaire* (révisé 2013)

### a) Évaluation au service de l'apprentissage (diagnostique ou formative)

« L'évaluation au service de l'apprentissage vise à recueillir et à interpréter les preuves d'apprentissage afin de permettre tant au personnel enseignant qu'à l'élève de déterminer l'apprentissage ciblé, d'établir où l'élève se situe dans son apprentissage, et déterminer ce qui doit être fait pour y arriver. »<sup>1</sup>

<sup>1</sup> *Faire croître le succès: Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario.* Ministère de l'éducation de l'Ontario, 2010, p. 39.

## Politique d'évaluation

---

L'évaluation au service de l'apprentissage permet de :

- déterminer les connaissances et les habiletés initiales de l'élève;
- planifier les stratégies de différenciation (enseignement, apprentissage, évaluation);
- établir les objectifs d'apprentissage personnels pertinents;
- suivre le progrès de l'élève dans son cheminement;
- planifier et étayer les prochaines étapes.

L'évaluation au service de l'apprentissage comprend des rétroactions descriptives personnalisées, du coaching afin de soutenir et encourager l'apprentissage des élèves, de l'évaluation par les pairs, et plus encore. Ces évaluations permettent aux élèves de démontrer l'application de leurs connaissances et de leurs compétences dans des contextes divers, tout en ayant des occasions de s'améliorer.

### **b) Évaluation en tant qu'apprentissage (formative)**

« L'évaluation en tant qu'apprentissage favorise l'autorégulation chez l'élève, processus qui amène l'élève à apprendre par la rétroaction et à comprendre où elle ou il en est dans son apprentissage. C'est un moyen efficace de gérer l'utilisation et le développement de stratégies nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés. »<sup>2</sup>

L'évaluation en tant qu'apprentissage permet de :

- favoriser l'évaluation par les pairs sous forme de rétroaction descriptive;
- s'autoévaluer pour porter un jugement sur la qualité de son cheminement, de son travail ou de ses acquis en tenant compte des résultats d'apprentissage et des critères d'évaluation préétablis;
- s'autoréguler pour réfléchir sur son apprentissage, pour s'améliorer et pour établir ses objectifs d'apprentissage personnels.

---

<sup>2</sup> *Faire croître le succès: Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario.* Ministère de l'éducation de l'Ontario, 2010, p. 39.

## Politique d'évaluation

---

L'évaluation en tant qu'apprentissage (formative) permet à l'élève de s'approprier de son cheminement en devenant un apprenant autonome qui peut :

- se fixer des objectifs d'apprentissage;
- suivre ses progrès;
- déterminer les prochaines étapes.

Ce processus encourage l'élève à effectuer des recherches ou des réflexions dans des contextes réels qui incitent la sensibilité internationale, en offrant la possibilité d'utiliser différents contextes culturels et linguistiques. L'intégration des approches à l'apprentissage (IB) et du développement des habiletés et habitudes de travail (EDU) cultive aussi le développement global de l'élève et son parcours d'apprenant à vie.

### c) Évaluation de l'apprentissage (sommatif)

« L'évaluation de l'apprentissage est l'évaluation qui est rendue publique et qui donne lieu à des énoncés ou à des symboles indiquant la qualité de l'apprentissage des élèves. Elle mène souvent à des décisions importantes qui ont une influence sur l'avenir des élèves. »<sup>3</sup>

L'évaluation de l'apprentissage permet de :

- déterminer les apprentissages essentiels réalisés à la fin d'une période d'enseignement;
- communiquer les renseignements sur le rendement de l'élève aux personnes concernées (ex. : élève, parents, enseignants, direction) à l'aide d'outils formels.

Les tâches d'évaluation sommatives sont construites avec les objectifs des programmes de l'IB tout en respectant les politiques du ministère de l'Éducation en matière d'évaluation. Elles doivent permettre l'atteinte des plus hauts niveaux de rendement.

---

<sup>3</sup> *Faire croître le succès: Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario.* Ministère de l'éducation de l'Ontario, 2010, p. 40.

## Politique d'évaluation

---

### Pratiques d'évaluation

---

À L'Héritage, la pédagogie est fondée sur le programme de l'IB et sur les principes directeurs de la politique *Faire croître le succès (2010)*. Pour assurer la validité, la fiabilité et la fidélité des évaluations, le personnel enseignant conçoit des tâches d'évaluation qui :

- sont justes, transparentes et équitables pour tous les élèves;
- tiennent compte des besoins de tous les élèves;
- sont planifiées en fonction des objectifs spécifiques (IB) et des attentes du curriculum (EDU);
- favorisent la différenciation;
- soutiennent les politiques en vigueur (Politique linguistique, Politique d'inclusion et Politique d'intégrité);
- sont communiquées clairement à l'élève et à ses parents au début du cours ou de l'année scolaire et à tout autre moment approprié;
- fournissent à chaque élève des rétroactions descriptives continues, claires, spécifiques, signifiantes et ponctuelles afin de l'aider à s'améliorer;
- favorisent l'évaluation par triangulation (observation, conversation et production).

Le personnel enseignant au PEI utilise des grilles critériées lors de l'évaluation. **Ce sont les critères d'évaluation (A, B, C et D)<sup>4</sup> de chaque groupe-matière qui se trouvent sur les grilles d'évaluation critériées**; les compétences EDU sont sous-entendues dans les approches à l'apprentissage (AA) et les critères d'évaluation (IB). La progression des descripteurs de niveaux s'échelonne sur huit (8) (IB) au lieu de sur quatre (4) (EDU). Tous les aspects (« attentes » — terme équivalent — EDU) de chacun des critères d'évaluation (« compétences » — terme équivalent — EDU) doivent être évalués au moins deux fois durant une année scolaire. Le personnel enseignant est responsable d'élaborer les tâches d'évaluation

---

<sup>4</sup> *Le Programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique*. Organisation du Baccalauréat International, mai 2014 p. 89.

## Politique d'évaluation

---

à la lumière de ces modalités. Ainsi, il élabore les tâches en tenant compte des liens entre les attentes ciblées dans les programmes-cadres de l'Ontario et l'apprentissage conceptuel soutenu dans les programmes de l'IB. Les aspects des critères d'évaluation et les exigences des tâches doivent être identifiés avec précision et clarifiés (voir par des exemples) dans la grille d'évaluation critériée fournie au début de la mise en œuvre de chaque plan d'unité. Suite à toutes les tâches sommatives, l'élève reçoit la grille d'évaluation critériée annotée avec des rétroactions descriptives significatives ou elles lui sont offertes verbalement. L'élève est aussi responsable d'assurer que ses parents en prennent connaissance.

Les caractéristiques essentielles des plans d'unité de travail sont :

- l'apprentissage conceptuel;
- un contexte authentique;
- des objectifs spécifiques selon le groupe-matière;
- les tâches sont adaptées au groupe d'âge;
- le transfert des compétences d'une discipline à l'autre est possible;
- l'interdisciplinarité est encouragée;
- le processus d'apprentissage part d'un énoncé de recherche connu de l'élève;
- la tâche d'évaluation est authentique.

Le personnel enseignant exploite une variété de stratégies d'évaluation telles que :

- l'observation,
- le choix de réponses,
- les tâches ouvertes,
- le journal de bord,
- les conversations,

## Politique d'évaluation

---

- le portfolio,
- les productions d'élèves (composition, enquête, présentation, interprétation), etc.

Ces différentes stratégies permettent de récolter des preuves d'apprentissage pour mesurer l'apprentissage de l'élève tout au long de l'unité. La triangulation permet de confirmer le jugement professionnel du personnel enseignant.

Le personnel enseignant se consulte régulièrement lors de communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) pour normaliser l'interprétation et l'application des critères du PÉI. Les exercices de calibrage assurent une normalisation interne pour l'ensemble du personnel enseignant en fonction des niveaux de rendement et des groupes-matières.

La pédagogie de l'IB est inclusive et offerte à tous les élèves de l'école. En ce qui concerne la différenciation pédagogique, un ajustement raisonnable peut être apporté :

- étayage;
- échafaudage;
- réactivation des connaissances antérieures;
- utilisation des connaissances élargies (voir connexes).

Ces ajustements permettent que chaque élève puisse atteindre son plein potentiel et que les expériences d'apprentissage soient positives et enrichissantes, tout en respectant les objectifs spécifiques de l'IB et les attentes EDU. En soutenant l'apprentissage, le personnel enseignant encourage l'élève à développer sa mentalité de croissance. Celle-ci l'aide à entretenir une relation saine avec l'erreur et d'oser prendre des risques. Ainsi, les processus d'apprentissage et d'évaluation font la promotion d'attitudes positives, le développement de la pensée critique et créative, par l'entremise de tâches authentiques et variées.

### **Stratégies pour intervenir lors de travaux en retard ou non remis**

À L'Héritage, nous croyons que le succès engendre le succès. Le personnel croit en l'importance de soutenir l'élève dans le développement de ses habiletés et habitudes de travail. Une Équipe responsable de la réussite est formée pour aider les élèves à risque à développer

## Politique d'évaluation

---

leurs habiletés d'apprentissage et leurs habitudes de travail ou pour répondre à d'autres besoins individuels. L'Équipe responsable de la réussite se compose d'un membre de la direction, d'un membre du personnel enseignant, de l'enseignant-ressource, de l'orienteur et de toute autre personne jugée nécessaire. Voici le processus de communication suggéré :

1. Le personnel enseignant communique avec l'élève et les parents pour signaler une inquiétude ou pour signaler un travail en retard ou non remis.
2. Dès qu'un membre du personnel enseignant a une inquiétude ou désire signaler un travail en retard ou non remis, il doit remplir un formulaire « Élève à risque ».
3. Par la suite, un membre de l'Équipe responsable de la réussite communique avec l'enseignant pour obtenir plus d'information à propos de la situation.
4. Les membres de l'Équipe responsable de la réussite se rencontrent pour planifier un plan d'action.
5. Le plan d'action est communiqué à toutes les personnes qui soutiennent et encadrent l'élève de près ou de loin.
6. Le plan d'action est mis en œuvre et monitoré par les intervenants ciblés dans le plan d'action.

Voici des exemples de stratégies pouvant être recommandées par l'Équipe de la réussite. Elles sont proposées dans un esprit d'interventions progressives :

- « demander à l'élève d'expliquer pourquoi un travail n'a pas été terminé;
- aider les élèves à acquérir de meilleures habiletés à gérer leur emploi du temps;
- collaborer avec le personnel de l'école pour préparer un calendrier annuel ou semestriel pour chaque cours en indiquant les dates de remise des travaux importants;
- diviser la réalisation des travaux importants en plusieurs étapes afin de réduire les possibilités que les élèves se trouvent devant le dilemme du "tout ou rien" à la dernière minute;

## Politique d'évaluation

---

- communiquer régulièrement avec les élèves et les parents pour indiquer les dates de remise des travaux, les informer des retards et fixer des rencontres si le problème persiste;
- considérer les raisons légitimes qui expliquent pourquoi l'élève n'a pas remis le travail à temps;
- conclure un contrat avec l'élève;
- recourir au service de counseling ou à du tutorat par les pairs pour essayer d'aider l'élève;
- prévoir des rencontres avec l'élève (conférence enseignant/élève) pour discuter de la situation;
- réviser les besoins de l'élève qui bénéficie du programme d'actualisation linguistique en français ou du programme d'appui aux nouveaux arrivants;
- impliquer le personnel enseignant et les autres personnes qui travaillent auprès des élèves ayant des besoins particuliers;
- exiger que l'élève travaille avec une équipe locale pour effectuer le travail;
- pour les élèves des communautés des Premières nations, Métis et Inuits, impliquer les conseillers autochtones et les membres de la famille élargie;
- prendre en considération les cultures, antécédents et contextes des élèves et des parents des communautés des Premières nations, Métis et Inuits;
- lorsque l'enseignante ou l'enseignant le juge raisonnable et approprié, proposer une tâche alternative ou un test différent;
- déduire des notes pour les travaux remis en retard jusqu'à concurrence de la valeur du travail. »<sup>5</sup>

---

<sup>5</sup> *Faire croître le succès: Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario.* Ministère de l'éducation de l'Ontario, 2010, p. 54.

## Politique d'évaluation

---

Selon la [politique d'Évaluation et communication du rendement de l'élève \(2013\) du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario \(CEPEO\)](#), voici les mesures à prendre dans le cas où un travail est remis en retard ou non remis :

« 12. Si un élève n'a pas remis son travail à la date prévue le personnel enseignant doit :

- rencontrer l'élève pour discuter de la situation et en comprendre les causes;
- développer un plan de rattrapage avec l'élève;
  - Le plan de rattrapage pourra, selon la situation, inclure la participation de l'équipe-école, de l'équipe de la réussite, du personnel en EED, de la direction et des parents.
- Communiquer avec les parents afin de les informer du travail remis en retard et du nouvel échéancier ainsi que des mécanismes mis en place pour appuyer l'élève;
- au secondaire, impliquer l'enseignante ou l'enseignant de la réussite des élèves de l'école ou l'équipe de la réussite.

13. Si, malgré les mesures mises en place, un élève n'arrive toujours pas à remettre son travail à la date prévue, le personnel enseignant doit :

- informer la direction de l'école, l'équipe-école et les parents de la situation;
- s'entendre avec l'élève sur une dernière date limite à laquelle le travail devra être remis;
- informer l'élève des conséquences auxquelles il s'expose s'il ne respecte pas les conditions de l'entente. »

Les conséquences pour un travail non-remis malgré les mesures en place sont :

- « [...] De la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année : Le personnel enseignant consigne les travaux d'évaluation de l'apprentissage non-remis sur le bulletin dans la section Habiletés d'apprentissage et habitudes de travail. Le personnel enseignant avec l'approbation de la direction pourra attribuer une note "0" pour les travaux non-remis et indique dans le

## Politique d'évaluation

commentaire du bulletin que “la note ou la cote attribuée tient compte d'un travail non-remis ou de travaux non-remis.”»<sup>6</sup>

### Communication officielle du rendement

L'évaluation se fait sur une base continue. Le personnel enseignant maintient un dossier pour consigner les preuves d'apprentissages pour chaque élève qui soutient le rendement communiqué aux parents. Le personnel enseignant y consigne des informations concernant l'apprentissage, les habitudes et les habiletés de travail ainsi que les approches à l'apprentissage utilisées par l'élève. Lors des deux (2) soirées officielles de rencontres enseignants-parents qui sont organisées par année, le personnel enseignant discute avec les parents des apprentissages réalisés, des compétences développées et des prochaines étapes pour que l'élève s'améliore. Il s'agit d'une occasion privilégiée de partager certains éléments du portfolio de l'élève.

En 7<sup>e</sup> (2<sup>e</sup> année du PEI) et 8<sup>e</sup> (3<sup>e</sup> année du PEI) année, un (1) rapport de progrès est remis entre le 20 octobre et le 20 novembre. Un bulletin sera transmis aux parents entre le 20 janvier et le 20 février et un deuxième vers la fin du mois de juin. Pour les élèves de la 9<sup>e</sup> (4<sup>e</sup> année du PEI) et de la 10<sup>e</sup> (5<sup>e</sup> année du PEI) année, le tableau ci-dessous montre l'échéancier des bulletins.

Tableau 7.1 Échéancier pour les écoles offrant des cours semestriels et non semestriels

Bulletin délivré en	Étapes		Pages du bulletin à remplir
	Cours semestriels	Cours non semestriels	
Octobre/novembre	1 <sup>re</sup> étape	1 <sup>re</sup> étape	Page 1 – signature de la direction
Janvier/février	Dernière étape	–	Page 3 – sommaire de la satisfaction des conditions d'obtention du diplôme et signature de la direction
Mars/avril	1 <sup>re</sup> étape	2 <sup>e</sup> étape	Page 1 – signature de la direction
Juin	Dernière étape	Dernière étape	Page 3 – sommaire de la satisfaction des conditions d'obtention du diplôme et signature de la direction

<sup>6</sup> Politique CEPEO

[https://www.cepeo.on.ca/wp-content/uploads/2018/08/ENS02DA\\_Eval-CommunRendementEle.pdf](https://www.cepeo.on.ca/wp-content/uploads/2018/08/ENS02DA_Eval-CommunRendementEle.pdf)

## Politique d'évaluation

Source : *Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario*.  
Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2010, p. 66.

Voici le processus guidant la communication officielle du rendement :

1. Le personnel enseignant consigne le rendement obtenu lors d'une tâche évaluée en utilisant l'outil de son choix.
2. Le personnel enseignant utilise le tableau « Rendement intérimaire » pour communiquer le rendement intérimaire. Les équivalences proviennent d'un document partagé par International Baccalaureate Schools of Ontario (IBSO).

Rendement intérimaire								
Niveau	1	2	3	4	5	6	7	8
4 critères	1-5	6-9	10-14	15-18	19-20	21-23	24-27	28-32
3 critères	1-3	4-6	7-10	11-13	14-15	16-17	18-20	21-24
2 critères	1-2	3	4-5	6-7	8-9	10-11	12-13	14-16
1 critères	1	2	3	4	5	6	7	8
%	35 % ou 45 %	50 % à 60 %	61 % à 71 %	72 % à 83 %	84 % à 87 %	88 % à 92 %	93 % à 96 %	97 % à 100 %

3. Un commentaire est rédigé pour justifier le pourcentage communiqué selon cette structure :

- une force liée à la matière;
- une prochaine étape liée à la matière;
- une force liée aux approches à l'apprentissage (AA);
- une prochaine étape liée aux AA;
- un niveau pour les critères évalués du groupe-matière : A (1 à 8), B (1 à 8), C (1 à 8), D (1 à 8).

## Politique d'évaluation

*N.B. Pour faciliter la compréhension des parents, une feuille identifiant les critères d'évaluation par groupe matière accompagne le bulletin intérimaire.*

	A	B	C	D
<b>Langue et littérature</b>	Analyse	Organisation	Production de texte	Utilisation de la langue
<b>Acquisition de langues</b>	Compréhension de texte oral et visuel	Compréhension de texte écrit et visuel	Communication	Utilisation de la langue
<b>Individus et sociétés</b>	Connaissances et compréhension	Recherche	Communication	Pensée critique
<b>Sciences</b>	Connaissances et compréhension	Recherche et élaboration	Traitement et évaluation	Réflexion sur les répercussions de la science
<b>Mathématiques</b>	Connaissances et compréhension	Recherche de modèles	Communication	Application des mathématiques dans des contextes de la vie réelle
<b>Arts</b>	Connaissances et compréhension	Développement des compétences	Pensée créative	Réaction
<b>Éducation physique et à la santé</b>	Connaissances et compréhension	Planification de la performance	Application et exécution	Réflexion et amélioration de la performance
<b>Design</b>	Recherche et analyse	Développement des idées	Création de la solution	Évaluation
<b>Projets du PEI</b>	Investigation	Planification	Action	Réflexion
<b>Interdisciplinaire</b>	Base disciplinaire	Synthèse	Communication	Réflexion

Source : BACCALAURÉAT INTERNATIONAL® (IB). (2014) *Le Programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique*. p. 91

4. Le personnel enseignant consigne le rendement obtenu lors d'une tâche évaluée en utilisant l'outil de son choix pour veiller à ce que tous les aspects des critères d'évaluation aient été évalués au moins deux fois.

5. En interprétant, en analysant et en évaluant les données recueillies dans le dossier de l'élève, le personnel enseignant utilise le rendement le plus fréquent et le plus récent pour identifier le niveau obtenu par critère pour déterminer la note finale du cours d'après le tableau

## Politique d'évaluation

ci-dessous.

FIN DU COURS	Niveaux de rendement global par critère – rendement plus fréquent et plus récent –								
Critère A	1	2	3	4	5	6	7	8	<b>TOTAL sur 32 points</b>
Critère B	1	2	3	4	5	6	7	8	
Critère C	1	2	3	4	5	6	7	8	
Critère D	1	2	3	4	5	6	7	8	
<b>TOTAL</b>									

6. Par la suite, le personnel enseignant utilise le tableau « Note finale » pour convertir le rendement global en pourcentage pour la communication du rendement sur le bulletin. Les équivalences proviennent d'un document partagé par International Baccalaureate Schools of Ontario (IBSO).

Note finale							
Seuils d'attribution	1-5	6-9	10-14	15-18	19-23	24-27	28-32
Notes finales	1	2	3	4	5	6	7
Bulletin	35 % ou 45 %	50 % à 60 %	61 % à 71 %	72 % à 83 %	84 % à 92 %	93 % à 96 %	97 % à 100 %

7. Un commentaire est rédigé pour justifier le pourcentage communiqué selon cette structure :

- une force liée à la matière;
- une prochaine étape liée à la matière;
- une force liée aux approches à l'apprentissage (AA);

## Politique d'évaluation

- une prochaine étape liée aux AA;
- un résultat à l'examen.

*N.B. Une feuille générique « Descripteur des notes finales au PEI sur le bulletin EDU » accompagne le bulletin de fin d'année pour montrer la relation entre la note et le descripteur de notes finales.*

<b>Descripteur des notes finales au PEI sur le bulletin EDU</b>	
<b>EDU = R</b> <b>IB = 1</b> 35 % ou 45 %	<input type="checkbox"/> Produit un <b>travail</b> de très faible qualité. <input type="checkbox"/> Fait un grand nombre d'erreurs de <b>compréhension</b> majeures ou a une mauvaise compréhension de la plupart des <b>concepts</b> et des <b>contextes</b> . <input type="checkbox"/> Fait rarement preuve de <b>pensée critique ou créative</b> . <input type="checkbox"/> Manque considérablement de flexibilité en n' <b>utilisant</b> que rarement des connaissances ou des compétences
<b>EDU = 1</b> <b>IB = 2</b> 50 % à 60 %	<input type="checkbox"/> Produit un <b>travail</b> de faible qualité. <input type="checkbox"/> Exprime un manque de <b>compréhension</b> ou d'importantes lacunes dans la compréhension d'un grand nombre de <b>concepts</b> et de <b>contextes</b> . <input type="checkbox"/> Fait parfois <b>preuve de pensée critique ou créative</b> . <input type="checkbox"/> Manque généralement de flexibilité dans l' <b>utilisation</b> des connaissances et des compétences, qui sont souvent peu appliquées.
<b>EDU = 2</b> <b>IB = 3</b> 61 % à 71 %	<input type="checkbox"/> Produit un <b>travail</b> de qualité convenable. <input type="checkbox"/> Communique une <b>compréhension</b> élémentaire d'un grand nombre de <b>concepts</b> et de <b>contextes</b> , malgré quelques erreurs de compréhension ou lacunes majeures. <input type="checkbox"/> Commence à faire preuve d'une certaine <b>pensée critique et créative</b> , bien qu'élémentaire. <input type="checkbox"/> Manque souvent de flexibilité dans l' <b>utilisation</b> des connaissances et des compétences et a besoin d'aide, y compris dans les situations familières de la classe.
<b>EDU = 3</b> <b>IB = 4</b> 72 % à 83 %	<input type="checkbox"/> Produit un <b>travail</b> de bonne qualité. <input type="checkbox"/> Communique une <b>compréhension</b> élémentaire de la plupart des <b>concepts</b> et des <b>contextes</b> , malgré quelques erreurs de compréhension et lacunes mineures. <input type="checkbox"/> Fait souvent preuve de <b>pensée critique et créative élémentaire</b> . <input type="checkbox"/> Fait preuve d'une certaine flexibilité dans l' <b>utilisation</b> des connaissances et des compétences dans les situations familières de la classe, mais a besoin d'aide dans les situations nouvelles.
<b>EDU = 4 -</b> <b>IB = 5</b> 84% à 92 %	<input type="checkbox"/> Produit généralement un <b>travail</b> de très bonne qualité. <input type="checkbox"/> Communique une bonne <b>compréhension</b> des <b>concepts</b> et des <b>contextes</b> . <input type="checkbox"/> Fait preuve de <b>pensée critique et créative</b> , parfois de manière complexe. <input type="checkbox"/> <b>Utilise</b> des connaissances et des compétences dans les situations familières de la classe et de la vie réelle et, avec de l'aide, dans certaines situations nouvelles de la vie réelle.
<b>EDU = 4</b> <b>IB = 6</b> 93 % à 96 %	<input type="checkbox"/> Produit un <b>travail</b> de très bonne qualité, parfois innovant. <input type="checkbox"/> Communique une très bonne <b>compréhension</b> des <b>concepts</b> et des <b>contextes</b> . <input type="checkbox"/> Fait preuve de <b>pensée critique et créative</b> , souvent de manière complexe. <input type="checkbox"/> <b>Utilise</b> des connaissances et des compétences dans les situations familières et nouvelles de la classe et de la vie réelle, souvent de manière autonome
<b>EDU = 4 +</b>	<input type="checkbox"/> Produit un <b>travail</b> de très bonne qualité, souvent innovant.

## Politique d'évaluation

---

<b>IB = 7</b> 97 % à 100 %	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Communique une <b>compréhension</b> approfondie et nuancée des <b>concepts</b> et des <b>contextes</b>.</li><li><input type="checkbox"/> Fait systématiquement preuve d'une <b>pensée critique et créative</b> recherchée.</li><li><input type="checkbox"/> <b>Transpose</b> souvent ses connaissances et ses compétences de manière autonome et compétente dans un éventail de situations complexes de la classe et de la vie réelle.</li></ul>
----------------------------------	---

### Récupération de crédit et échec

Il se peut qu'en raison de circonstances exceptionnelles ou que malgré une approche différenciée et toutes les stratégies mises en place qu'un élève échoue un cours. « Pour chaque élève qui échoue à un cours, l'enseignante ou l'enseignant de la matière en question remplira un formulaire de recommandation de placement »<sup>7</sup> et un formulaire de constat d'échec. L'équipe de la réussite déterminera les prochaines étapes.

---

### Rôles dans la mise en œuvre

---

Le coordonnateur :

- rencontre les enseignantes et les enseignants pour les informer des composantes importantes de l'évaluation;
- collabore avec les enseignantes et les enseignants pour développer le calendrier des évaluations;
- planifie le perfectionnement professionnel en consultation avec la direction selon les besoins identifiés par le personnel enseignant.

La direction :

- assure le monitoring de la Politique d'évaluation;
- offre le perfectionnement professionnel nécessaire au personnel enseignant.

L'Équipe de la réussite :

- effectue des mises à jour ponctuelles par rapport aux progrès de l'élève;

---

<sup>7</sup> *Faire croître le succès: Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario.* Ministère de l'éducation de l'Ontario, 2010, p. 101.

## Politique d'évaluation

---

- collabore dans le but de soutenir la réussite des élèves;
- effectue des suivis selon les élèves à risque.

Le personnel enseignant :

- met en œuvre la Politique d'évaluation;
- participe à la révision de la Politique d'évaluation.

Les élèves :

- démontre de bonnes habiletés d'apprentissage et de bonnes habitudes de travail;
- démontre un bon développement des approches de l'apprentissage;
- respecte la Politique d'évaluation.

Les parents :

- s'informent du cheminement de leur enfant;
- informent l'école de l'absence de leur enfant ou de situations qui pourraient influencer le cheminement de l'élève.

*N.B. Dans le cas où l'élève s'absenterait lors d'une évaluation sommative, le code de vie en vigueur de l'école sera appliqué.*

---

### Formation du nouveau personnel

---

À l'arrivée d'un nouveau membre du personnel enseignant, une rencontre obligatoire avec l'équipe de coordination de l'IB permet de préparer un plan d'action quant au perfectionnement professionnel, à la participation à la planification collaborative et à l'accompagnement nécessaire pour assurer le respect de cette politique.

---

### Interrelations avec les autres politiques

---

## Politique d'évaluation

---

La politique d'évaluation de l'école secondaire publique L'Héritage respecte les exigences du ministère de l'Éducation de l'Ontario et les recommandations dans *Faire croître le succès*. Également, elle respecte les exigences du programme d'éducation intermédiaire de l'IB ainsi que les directives dans *Le Programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique*. Enfin, elle s'harmonise avec les autres politiques de l'école, dont la Politique linguistique (2019), la Politique d'inclusion et la Politique d'intégrité.

---

### Processus de révision de la Politique

---

La politique d'évaluation de L'Héritage est révisée au besoin afin d'aligner les attentes du ministère de l'Éducation de l'Ontario (EDU) avec celles des programmes de l'IB. Elle est révisée annuellement. Si des modifications sont suggérées, un processus de consultation est mis en place.

1. Présenter de la politique au personnel, aux parents et aux élèves;
2. Identifier de modifications à apporter;
3. Mettre en place d'un système de révision;
  - a. Rédaction d'une ébauche pour respecter les modifications proposées (équipe de 4 à 6 personnes).
  - b. Consultation auprès de l'équipe de gestion.
  - c. Consultation auprès de l'équipe des enseignants.
  - d. Consultation auprès du comité de parents où siègent aussi des représentants des élèves.
4. Monitorer la Politique par l'équipe de direction pour assurer son respect et sa mise en œuvre.

---

### Communication de la politique d'évaluation

---

## Politique d'évaluation

---

La Politique d'évaluation est publiée sur le site web de l'école et dans l'**agenda** de l'école (s'il y a lieu). Les élèves assistent annuellement à une présentation des différentes politiques et du code de vie, qui est organisée par la direction. Le personnel enseignant a accès aux différentes politiques par l'entremise d'une plateforme pédagogique interne. Les parents reçoivent annuellement une copie électronique des différentes politiques.

---

### Ressources citées

---

BACCALAURÉAT INTERNATIONAL® (IB). (2014) *Le Programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique*. Repéré à [https://resources.ibo.org/myp/resource/11162-32896/data/m\\_0\\_mypxx\\_guu\\_1405\\_4\\_f.pdf](https://resources.ibo.org/myp/resource/11162-32896/data/m_0_mypxx_guu_1405_4_f.pdf)

CONSEIL DES ÉCOLES PUBLIQUES DE L'EST DE L'ONTARIO. (2013) *Évaluation et communication du rendement de l'élève*. Repéré à [https://www.cepeo.on.ca/wp-content/uploads/2018/08/ENS02DA\\_Eval-CommunRendementEle.pdf](https://www.cepeo.on.ca/wp-content/uploads/2018/08/ENS02DA_Eval-CommunRendementEle.pdf)

ÉCOLE SECONDAIRE PUBLIQUE LE SOMMET. (2017) *Politique d'évaluation*. Repéré à <https://lesommet.cepeo.on.ca/wp-content/uploads/sites/31/2018/09/Politique-en-mati%C3%A8re-d%C3%A9valuation-P%C3%89I.pdf>

EDUSOURCE ONTARIO. *Évaluation*. «Pratiques pédagogiques gagnantes». repéré à [https://edusourceontario.com/content.aspx?name=evaluation&submenu=pratiques\\_pedagogiques\\_gagnantes&id=19&id\\_submenu=59](https://edusourceontario.com/content.aspx?name=evaluation&submenu=pratiques_pedagogiques_gagnantes&id=19&id_submenu=59)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE L'ONTARIO (2010) *Faire croître le succès. Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario*. Repéré à <http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/growSuccessfr.pdf>

INTERNATIONAL BACCALAUREATE SCHOOLS OF ONTARIO (s.d.). *IBSO Table of equivalence*. Repéré à <https://www3.dpcdsb.org/STFXS/Documents/IBSchoolofOntarioTableofEquivalence.pdf>

GLENFOREST SECONDARY SCHOOL (s.d.) *Aligning the MYP internal assessment model with external requirements*. Repéré à <http://schools.peelschools.org/sec/glenforest/ib/assessment/Documents/WEB.MYP.Assessment.pdf>

---

### Bibliographie

---

ÉCOLE SECONDAIRE PUBLIQUE L'HÉRITAGE. (2017) *Politique d'évaluation* Repéré à <https://docs.google.com/document/d/1Vpfg5ihu9i4DpMJfAjZXmpQv9IcyYz9NslYzpxel2Q/edit>

ÉCOLE SECONDAIRE MILLE-ÎLES (s.d.). *Politique d'évaluation* Repéré à <https://mille-iles.cepeo.on.ca/wp-content/uploads/2018/09/8-Politique-devaluation.pdf>